

Le 19 avril 2024

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges, Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré
Réponses à la troisième série de questions (Partie 2)

Monsieur le président,

En réponse à la deuxième série de questions transmises à l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur sud le 10 avril 2024, vous trouverez ci-après les réponses de l'initiateur.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Pascale Fortin-Richard
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex

Réponses de l'initiateur à la troisième série de questions du BAPE en lien avec le projet éolien Des Neiges – Secteur sud (Partie 2)

1. En séance publique vous avez indiqué avoir effectué trois rondes d'information et de consultation dont la dernière a été tenue à la fin de 2023 (Pascale Fortin-Richard, DT1, p. 28). Le Rapport de consultation 2021-2022 déposé au MELCCFP en février 2023 (PR5.5, Annexe D) présente la démarche menée durant la 1^e et la 2^e ronde uniquement. Veuillez nous transmettre l'ensemble des informations liées à la 3^e ronde en suivant la structure de présentation des 1^{er} et 2^{es} rondes dans le PR5.5, Annexe D. Celle-ci doit inclure notamment les sujets couverts par la présentation de l'initiateur, des tableaux indiquant les rencontres tenues avec chacune des 5 parties prenantes identifiées en p. 6 et les sujets abordés ainsi que vos réponses aux différentes parties prenantes.

Les informations liées à la troisième ronde d'information et de consultation sont présentées à l'annexe A.

2. À La section 4.2 *Consultations menées auprès des acteurs locaux*, vous présentez une liste des acteurs locaux contactés afin de tenir avec eux des rencontres. On y retrouve Mont-Sainte-Anne, Parc national de la Jacques-Cartier et Réserve faunique des Laurentides.

1 - Est-ce que Mont-Sainte-Anne désigne Resorts of the Canadian Rockies (Mont-Sainte-Anne) ?

Effectivement le Mont-Sainte-Anne désigne Resorts of the Canadian Rockies (RCR).

2 - L'information sur les rencontres tenues avec ces acteurs n'est pas présentée dans l'annexe D du PR5.5. Veuillez la présenter pour les rondes d'information et de consultation 1, 2 et 3.

L'information sur les rencontres tenues avec Resorts of the Canadian Rockies est déjà présentée dans le rapport de consultation pour les rondes 1 et 2, et l'information sur la ronde 3 est présentée à l'annexe A.

Le Parc national de la Jacques-Cartier et la Réserve faunique des Laurentides ont été rencontrés dans le cadre de la première ronde de consultation en 2021, afin de recueillir leurs commentaires sur l'ensemble des trois projets Des Neiges. En raison de la distance séparant le Parc, la Réserve et le projet Des Neiges - Secteur sud, ces parties prenantes n'ont pas souhaité être consultées dans le cadre des activités spécifiques au Secteur sud. Elles continuent cependant de participer au processus d'information et de consultation pour les Secteurs Charlevoix et Ouest, puisque ces secteurs sont situés plus proche.

Tableau 1 : Rencontre avec le Parc national de la Jacques-Cartier et la Réserve faunique des Laurentides

Date	Organisations rencontrées	Sujets abordés
7 juillet 2021	Parc national de la Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires hélicoptés à venir - Faucon pèlerin vu dans le parc - Visibilité des éoliennes existantes à partir du Parc - Impact potentiel par la fragmentation du territoire sur les espèces à statut particulier - Qualité de l'eau
27 août 2021	Réserve faunique des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> - Impact potentiel sur le climat sonore et le paysage, surtout à proximité du camp Mercier - Impact potentiel sur la chasse

5. L'article 17 du règlement de zonage de la MRC de la Côte-de-Beaupré définit la hauteur apparente d'une éolienne comme la : « Mesure en degrés, minutes ou secondes d'arc établie en vertu de la hauteur totale des parties visibles d'une éolienne et la distance de cette dernière par rapport à un objet ou un point donné » (p. 26). Une éolienne à faible impact sur le paysage est définie de la manière suivante : « Est considérée comme étant à faible impact sur le paysage une éolienne ne se profilant pas sur le ciel et dont la hauteur apparente occupe moins d'un degré et 30 minutes d'arc du champ visuel (un degré et demi) » (p. 22).

1. Quel angle occuperait l'éolienne dont la hauteur apparente est la plus importante, dans le champ visuel d'un observateur situé au sommet du Mont-Sainte-Anne ? dans le rang Saint-Léon ? dans la rue de la Reine ? dans la piste de ski de fond Montée Saint-Hilaire ?

L'évaluation des angles a été effectuée de façon conservatrice selon les règles de trigonométrie en considérant un observateur au même niveau que la base de l'éolienne ainsi que la hauteur totale de l'éolienne sans soustraire ce qui sera caché par le couvert forestier, à l'exception de la piste de ski de fond où le relief et la végétation masqueront environ un quart de la hauteur de l'éolienne. En considérant les hauteurs apparentes maximales, les angles les plus importants sont :

- Sommet du Mont-Sainte-Anne : 2,386 degrés
- Rang Saint-Léon : 1,309 degré
- Rue de la Reine : 1,868 degré
- Piste de ski de fond Montée Saint-Hilaire : 7,450 degrés

2. Parmi les 69 positions retenues dans la plus récente configuration du parc éolien, à quelle distance devrait être positionnée une éolienne de 200 m pour que sa hauteur apparente occupe un angle inférieur ou égal à un degré et demi du champ visuel d'un observateur situé au sommet du Mont-Sainte-Anne ?

L'évaluation de cette distance a été effectuée selon les règles de trigonométrie. Une éolienne de 200 m entièrement visible (non masquée par le relief et le couvert forestier) devrait être située à plus de 7 640 m pour que sa hauteur apparente occupe un angle inférieur ou égal à 1 degré et demi du champ visuel d'un observateur situé au sommet du Mont-Sainte-Anne.

3. Parmi les 69 positions potentielles retenues combien d'entre-elles correspondent aux définitions d'éoliennes sans impact et à faible impact ?

À partir du sommet du Mont-Sainte-Anne, 68 éoliennes se profilent en partie ou en totalité sur le ciel et ne correspondent donc pas à la définition du règlement de zonage. Une éolienne ne se profile pas sur le ciel et a un faible impact.

6. Veuillez insérer dans le tableau présenté dans les simulations visuelles élaborées à partir de la rue de la Reine et du rang Saint-Antoine (DQ8.2.1 et DQ8.2.2) les distances de l'éolienne simulée la plus rapprochée ainsi que la plus éloignée, tel que précisé dans les autres simulations visuelles présentées (DQ1.2.1, DQ1.2.2 et DQ1.2.3).

Les simulations visuelles modifiées tel que demandé sont présentées à l'annexe B et C.

7. Veuillez indiquer la superficie de déboisement requise pour la construction du parc éolien Des Neiges – Secteur sud dans la plus récente configuration du parc éolien présentée en séance publique (57 éoliennes parmi 69 positions potentielles).

Cette information n'est présentement pas disponible. Elle sera fournie au BAPE en même temps que les résultats de l'optimisation demandés à la question 11.

10. En séance publique vous avez indiqué que le contrat du secteur Sud du projet éolien Des Neiges a été signé en 2022. Veuillez préciser à quelle date celui-ci a été signé.

Le 28 janvier 2022, les partenaires se sont entendus sur les modalités du contrat d'achat d'énergie applicables aux projets éventuels.

11. En séance publique vous avez mentionné avoir entamé une optimisation du projet qui devait être complétée au début du second trimestre de 2024. Veuillez présenter les résultats de cette optimisation notamment en lien avec le positionnement final des 57 éoliennes prévues dans le projet.

Le processus d'optimisation est bien avancé, mais n'est pas encore terminé. Les résultats de cette optimisation seront transmis au BAPE dès que le processus sera complété, au plus tard à la mi-mai (fin de la première moitié du second trimestre de 2024). L'initiateur peut cependant indiquer dès maintenant que l'option privilégiée permettrait de retirer les trois éoliennes les plus proches du sommet du Mont Sainte-Anne.

Annexe A : Complément au rapport de consultation – Troisième ronde

En réponse à la question 1 de la troisième série de questions du BAPE, un complément au rapport de consultation soumis au MELCCFP dans le cadre de sa première série de questions pour l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement est présenté ci-dessous. L'ensemble des rencontres de consultations tenues en 2023, en plus de la troisième ronde de consultation tenue en fin d'année est présenté.

1. Troisième ronde : Mise à jour du projet et recueil des commentaires

À l'automne 2023, une troisième ronde de consultations a été organisée pour présenter une mise à jour du projet éolien Des Neiges – Secteur sud et des importantes étapes à venir ainsi que pour recueillir les commentaires des parties prenantes. Des consultations ciblées ont à nouveau été organisées, suivies d'une séance d'information en présentiel pour les membres de clubs de chasse et pêche et de deux événements de type « portes ouvertes » en présentiel pour le grand public.

La présentation de l'Initiateur couvrait les sujets suivants :

- Rappel des parcs éoliens existants à la Seigneurie de Beaupré
- Carte illustrant la localisation du Projet (Secteur Sud) et des autres projets en développement (secteurs Charlevoix et Ouest)
- Mise à jour sur le choix du modèle d'éolienne
- Annonce du choix de l'entrepreneur général
- Mise à jour du processus d'évaluation environnementale
- Mise à jour de la configuration préliminaire
- Mise à jour sur le chemin d'accès
- Présentation de nouvelles simulations visuelles
- Rappel des retombées économiques attendues
- Échéancier anticipé pour les prochaines étapes

Le matériel de la présentation de base est disponible à l'annexe A1. Les diapositives ont été adaptées légèrement pour certaines présentations afin de tenir compte des intérêts principaux du public cible.

1.1 Rencontres avec les instances municipales et gouvernementales

Le tableau A1 présente le résumé des principaux sujets abordés lors des rencontres avec les instances municipales et gouvernementales.

Tableau A1 : Rencontre avec les instances municipales et gouvernementales

Date	Organisations rencontrées	Sujets abordés
21 mars, 3 juillet, 16 août, 7 décembre 2023	MRC de la Côte-de-Beaupré	<ul style="list-style-type: none">- Discussion sur les demandes de modifications réglementaires- Avancement du projet- Présentation des nouvelles simulations visuelles- Mise à jour sur le processus d'étude d'impact- Processus du BAPE à venir- Préoccupation de citoyens et pétition
10 novembre 2023	Gouvernement provincial Attaché parlementaire de la députée de Charlevoix-Côte de Beaupré	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la mise à jour du projet- Intégration dans le paysage- Processus du BAPE à venir
24 octobre, 16 novembre, 1 ^{er} décembre 2023	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la mise à jour du projet- Présentation des nouvelles simulations visuelles- Impact potentiel sur le paysage- Préoccupations de citoyens et pétition
23 octobre 2023	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la mise à jour du projet- Processus du BAPE à venir- Absence d'opposition citoyenne à Saint-Tite-des-Caps

1.2 Rencontres avec les Premières Nations

Le tableau A2 présente un résumé des sujets abordés avec les participants lors des rencontres avec les Premières Nations.

Tableau A2 : Rencontres avec les Premières Nations

Date	Participants	Sujets abordés
26 octobre 2023	Nation Huronne-Wendate	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'échéancier - Processus du BAPE - Prochaines étapes suivant la mise en service
	Communautés innues d'Essipit et de Mashteuiatsh	Les discussions de nature commerciales se poursuivent avec les communautés innues. Une rencontre dans le cadre de la troisième ronde de consultation a été initiée, mais a dû être annulée et a été reportée à 2024.

1.3 Séance d'information avec les représentants de clubs de chasse et pêche

Lors de la séance d'information pour les clubs de chasse et pêche, tous les clubs situés à l'intérieur de la zone de projet pour le Secteur sud ont été invités à envoyer un représentant pour participer et représenter leur club. L'invitation postale utilisée se trouve à l'annexe A2. L'événement, auquel ont participé les trois partenaires de projet, a commencé par une présentation magistrale, incluant les sujets listés ci-haut. La séance s'est poursuivie en format « portes ouvertes » où les représentants pouvaient circuler et regarder les cartes de la configuration du Projet et les panneaux d'information de plus près, ainsi que poser leurs questions. Plusieurs des panneaux utilisés en 2022 ont été réutilisés. Les nouveaux panneaux produits spécifiquement pour l'événement de 2023 sont présentés à l'annexe A3. Le tableau A3 présente les principaux sujets abordés lors de cet événement.

Tableau A3 : Séance d'information du 27 septembre 2022 avec les clubs de chasse et pêche

Date	Nombre de participants	Sujets abordés
1^{er} novembre 2023	Environ 15	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la mise à jour du projet - Échéancier et séquence des travaux - Horaire de travail pendant la construction - Processus de communication pour informer les clubs des travaux - Distances entre les éoliennes et les chalets - Configuration finale du projet (éoliennes et chemins)

Suite à la séance, l'Initiateur s'est engagé à tenir les membres de clubs de chasse et pêche informés de l'évolution du Projet et de la planification des travaux. Des suivis ont été effectués avec certains individus pour chaque enjeu ponctuel auquel l'Initiateur n'avait pas réponse lors de la séance. L'Initiateur prévoit consulter les clubs à nouveau avant le début de la construction.

Plusieurs autres rencontres ont eu lieu en 2023 avec des membres de clubs afin de discuter de sujets spécifiques tels que la construction du chemin d'accès, la modification de tracé de chemins à proximité de chalets, la nouvelle position du poste de raccordement, etc.

1.4 Rencontres avec les parties prenantes ciblées

Les groupes et organisations qui avaient été identifiés par l'Initiateur à la reprise du développement et qui avaient manifesté un intérêt à être informés de la suite du Projet ont été recontactés en 2023 pour leur proposer de leur présenter une mise à jour du projet et afin de recueillir leurs commentaires.

Le tableau A4 présente un résumé des sujets abordés avec les participants lors de ces rencontres.

Tableau A4 : Rencontre avec les parties prenantes ciblées

Date	Participants	Sujets abordés
9 et 15 novembre 2023	Organisations récréotouristiques : <ul style="list-style-type: none"> - Resorts of the Canadian Rockies (Mont-Sainte-Anne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du projet - Impact visuel - Simulations visuelles Une invitation par courriel a été envoyée à Chalets Nikamishuk afin de les informer de la tenue de portes

	<ul style="list-style-type: none"> - [Chalets Nikamishuk] - Club de motoneige le Sapin d'or 	ouvertes et de les inviter à prendre contact pour une mise à jour au besoin, mais cela n'a pas été jugé nécessaire.
24 janvier, 11 avril	Riverains du chemin d'accès lors de la construction des parcs existants	<ul style="list-style-type: none"> - Impact sur le paysage - Nouvelles simulations visuelles - Déplacement du poste de raccordement <p>Une invitation à l'événement portes ouvertes a également été envoyée aux représentants des riverains et ils ont été invités à nous contacter pour une mise à jour au besoin, mais cela n'a pas été jugé nécessaire et certains riverains se sont plutôt présentés à la séance d'information et de consultation publique.</p>
	<p>Organismes économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement Côte-de-Beaupré - Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) 	<p>Développement Côte-de-Beaupré a participé à plusieurs rencontres tenues avec la MRC de la Côte-de-Beaupré. Il n'y avait donc pas de besoin pour une rencontre supplémentaire.</p> <p>Une invitation par courriel a été envoyée au SADC afin de les informer de la tenue de portes ouvertes et de les inviter à prendre contact pour une mise à jour au besoin, mais cela n'a pas été jugé nécessaire.</p>
	<p>Organismes environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisme de bassin versant Montmorency-Charlevoix (OBV) - Conseil régional de l'environnement de la Capitale Nationale 	Ces parties prenantes ont été contactées, mais n'ont pas souhaité tenir de rencontre.
23 octobre	Domaine de la rivière Fortin	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour sur le projet - Échéancier de construction - Chemin d'accès

1.5 Séances d'information et de consultation publique

Deux séances d'information et de consultation publique de type « portes ouvertes » ont été organisées les 2 et 3 novembre 2023, auxquelles les trois partenaires étaient présents. Elles ont été publicisées dans le journal local Ici l'info (annexe A4). Une invitation postale (annexe A5) a également été envoyée à toutes les adresses des municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps, Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim et Château-Richer, soit les 5 municipalités les plus proches du projet.

Les participants étaient libres de se présenter à l'heure qui leur convenait et une fois sur place, un membre de l'équipe les accompagnait pour faire le tour des panneaux d'information (annexe A3) et répondre à leurs questions.

Le tableau A5 présente un résumé des sujets abordés avec les participants lors de ces événements.

Tableau A5 – Séances d'information publique 2023

Date	Nombre de participants	Sujets abordés
2 et 3 novembre 2023	Environ 55 participants sur 2 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Retombées économiques - Création d'emploi à court et long terme - Volonté de produire de l'énergie propre localement - Amélioration potentielle des accès au territoire - Proximité des éoliennes et des chemins par rapport aux habitations et des chalets - Diminution des émissions de gaz à effet de serre - Impact sur la faune et la flore, notamment les oiseaux migrateurs - Suivis prévus après la construction - Impact visuel et sonore, notamment en périphérie du Mont Sainte-Anne

		<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement - Effet des parcs éoliens sur la valeur des propriétés - Répartition des bénéfices du projet à la population - Impact potentiel sur le bassin versant et les risques d'inondation - Position du poste de raccordement - Impact potentiel sur la chasse
--	--	---

Plusieurs autres rencontres ont eu lieu avec des citoyens sur des sujets divers, notamment l'impact sur le paysage, les simulations et la maquette virtuelle 3D, les retombées économiques, les activités de plein air au pourtour du Mont Sainte-Anne et l'acceptabilité sociale.

2. Appréciation des séances d'information en présentiel

Lors des événements en présentiel, des formulaires de commentaires et d'évaluation des événements étaient à la disposition des participants. Le tableau A6 présente les résultats de ces évaluations.

Tableau A6 : Appréciation générale des événements en présentiel (2023)

Questions	1 ^{er} novembre 2023 (Clubs)		2 novembre 2023 (grand public)		3 novembre 2023 (grand public)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Est-ce que les portes ouvertes vous ont donné l'occasion de comprendre le projet?	3	0	12	0	11	0
Est-ce que les portes ouvertes vous ont donné l'occasion de recevoir de l'information pertinente?	3	0	13	0	11	0
Est-ce que les portes ouvertes vous ont donné l'occasion d'exprimer votre opinion?	3	0	10	2	11	0

3. Réponses aux questions fréquemment posées

Cette section regroupe les préoccupations et questionnements qui ont été soulevés à plusieurs reprises par les parties prenantes consultées et les réponses qui ont été fournies. De manière générale, ces réponses ont été satisfaisantes pour les personnes les ayant posées. Les réponses sont les mêmes que celles fournies aux événements d'information et de consultation précédents, mais ont dans certains cas été mises à jour si de la nouvelle information était disponible en 2023.

1. Quel est le bruit qui sera généré par le parc éolien?

À l'extérieur de la Seigneurie de Beupré, l'Initiateur n'anticipe pas d'impact sonore. Une simulation sonore a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et a permis de confirmer que le bruit sera en tout temps en deçà de la limite permise sur l'ensemble du territoire.

La simulation montre que même dans des conditions extrêmes, le bruit demeurerait inférieur à environ 40 dBA au niveau des chalets les plus proches à l'intérieur de la zone de projet, ce qui équivaut au bruit ambiant d'une bibliothèque.

2. Le projet aura-t-il un impact sur le paysage?

Il est estimé, dans l'étude d'impact, que les impacts visuels seront peu importants, notamment puisqu'il n'y a aucune résidence permanente sur le site et que le couvert forestier est dense sur un terrain fortement accidenté, ce qui coupera la vue à plusieurs endroits.

L'impact visuel est un aspect qui demeure subjectif dans tous les projets. C'est pourquoi des simulations visuelles ont été préparées et présentées lors des séances d'information.

Tout comme pour les phases précédentes, des éoliennes ou parties d'éoliennes pourraient être visibles, notamment depuis certaines ouvertures sur la route 138, située à environ 9 km de l'éolienne la plus proche. Des éoliennes pourraient également être visibles à partir des municipalités voisines, mais l'impact anticipé est faible puisque le Projet est situé à plus de 6 km de Saint-Ferréol-les-Neiges, l'agglomération urbaine la plus proche.

3. Le parc éolien affectera-t-il négativement le paysage à partir du Mont-Sainte-Anne?

Des éoliennes ou parties d'éolienne seront visibles à partir du versant nord du Mont-Sainte-Anne, dont la plus proche est située à 5 km du sommet. Une simulation visuelle a été préparée pour visualiser le projet à partir du sommet de la montagne.

4. Est-ce que le parc éolien sera visible à partir des pistes de ski de fonds en périphérie du Mont Sainte-Anne?

Étant donné l'étroitesse des pistes de ski de fond et le dense couvert forestier, la végétation coupera la vue vers le parc éolien depuis la majorité des pistes de ski de fond. Cependant, certaines éoliennes pourraient être visibles d'endroits bien précis.

5. Où sera située la ligne d'interconnexion avec le réseau électrique d'Hydro-Québec?

Hydro-Québec sera responsable de construire une nouvelle ligne pour raccorder le projet au réseau. L'emplacement exact du raccordement reste cependant à déterminer. Hydro-Québec entreprendra une démarche spécifique d'information sur le projet de ligne de raccordement lorsque le tracé privilégié aura été identifié.

6. Comment prévoyez-vous minimiser les impacts de la circulation en construction?

L'Initiateur prévoit que les composantes seront acheminées au site de projet à partir de la route 138, en empruntant un nouveau chemin d'accès. Ce nouveau chemin d'accès sera construit en milieu boisé, directement sur les terres privées du Séminaire de Québec, dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. Pour minimiser les impacts sur les résidents à proximité, le chemin sera construit à plus de 500 m de toute résidence.

Pour ce qui est de la circulation dans la zone de projet, une communication en continu sera établie avec les clubs de chasse et pêche et les clubs de motoneige pour s'assurer de minimiser les impacts potentiels.

Des mesures d'atténuation pourront également être mises en place au besoin, telles que :

- La limitation de la vitesse de circulation avec de la signalisation
- La surveillance de la vitesse des véhicules sur le site
- La sensibilisation des travailleurs aux nuisances pouvant être occasionnées par leurs déplacements et les mesures d'atténuation
- L'application d'eau ou d'abat-poussière si nécessaire

7. Quelles seront les retombées économiques engendrées par le projet?

À lui seul, le projet Des Neiges - Secteur sud représente un investissement d'un milliard de dollars et permettrait d'engendrer d'importantes retombées économiques. Le Projet requerra la mobilisation d'environ 500 travailleurs pour la construction, qui pourrait s'étaler sur 2 ou 3 ans. Une quinzaine d'emplois à long terme locaux seront également créés pour l'opération.

Des mécanismes de maximisation des retombées locales seront mis sur pied pour favoriser le contenu et les services locaux. Par exemple, à prix et compétence égaux, les entreprises et travailleurs issus du milieu d'accueil seront favorisés. Les besoins en biens, services et main-d'œuvre seront communiqués via une infolettre, le site Internet du Projet ou d'autres moyens de communication. Un registre de fournisseurs locaux sera développé et des activités de maillages seront organisées entre l'entrepreneur général et les entreprises locales.

Avec l'expertise développée dans l'industrie éolienne québécoise et localement avec les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré déjà en opération, l'Initiateur est confiant de trouver une partie significative de sous-traitants et fournisseurs au Québec et dans la région.

Tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation, des retombées indirectes seront également générées. Des entreprises de fourniture de pièces et de matériaux, d'hébergement, de restauration et d'entretien des chemins et des équipements pourraient être requises afin de réaliser divers mandats. L'Initiateur est également en cours de discussions avec les communautés d'accueil pour discuter des opportunités de collaboration et convenir des mesures qui seront mises en place pour maximiser les retombées économiques locales.

8. Quels seront les impacts sur l'érosion des sols et la qualité de l'eau dans le secteur de projet?

Comme il a été fait dans le contexte des parcs éoliens antérieurs, l'Initiateur portera une attention particulière à la gestion des eaux de ruissellement dans le respect des pratiques du Séminaire de Québec et des principales mesures citées au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF).

Lorsque requis, des dispositifs spécifiques seront utilisés afin de limiter la dispersion de sédiments à l'extérieur de la zone de travail : digue antisédiment, bassin de sédimentation ou canaux de déviation vers la végétation en bordure des chemins aux approches des cours d'eau, paille. En phase d'exploitation, les chemins seront entretenus de manière à éviter la sédimentation dans les cours d'eau.

9. Y aura-t-il un impact sur la chasse à l'original

L'harmonisation d'un projet éolien avec les activités de chasse et pêche n'est pas problématique; c'est ce que les parcs existants nous ont démontré. La cohabitation avec les projets éoliens précédents est très positive. Tout comme pour les phases précédentes, l'Initiateur collaborera avec les représentants de clubs de chasse et ils seront informés de l'avancement du projet.

10. Y aura-t-il un impact sur les activités de motoneige sur le territoire?

L'Initiateur mettra en place des mesures d'atténuation pour s'assurer que les activités de motoneiges puissent continuer, incluant :

- Une communication régulière avec les utilisateurs affectés sur la planification des travaux, à l'aide par exemple d'info-travaux, de rencontre ou d'appels téléphoniques;
- La planification et la communication à l'avance des contournements ou détours qui seront nécessaires aux utilisateurs concernés;
- L'utilisation de signalisation autour des zones de travaux.

11. Est-ce qu'il sera possible d'accéder au territoire de la Seigneurie de Beaupré?

La Seigneurie de Beaupré est un territoire privé appartenant au Séminaire de Québec. Il n'est donc déjà pas accessible au public. Pour les clubs de chasse et pêche, le territoire restera accessible aux membres.

Exceptionnellement, des sections de chemins pourraient être fermées de manière ponctuelle et temporaire durant les travaux pour des raisons de sécurité. L'Initiateur collaborera avec les représentants de clubs à cet effet et mettra en place des mesures afin de les tenir informés, telles que la publication d'info-travaux et d'infolettre, la tenue de séances d'information, la mise en place de panneaux de signalisation, etc.

12. Quel sera l'impact du projet sur les oiseaux?

Les nombreux suivis réalisés en opération démontrent que les parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré ont très peu d'impacts sur les oiseaux.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'impact ont permis de confirmer que le Projet n'est pas situé dans une zone d'activité avienne importante. La plupart des superficies prévues au projet sont en régénération et entrecroisées de chemins forestiers existants et seulement 2 à 3 % de la zone de projet serait développée. Des habitats de remplacement sont également disponibles à proximité. L'étude d'impact anticipe donc un faible impact sur les oiseaux.

Dans l'éventualité peu probable où un impact serait constaté, des mesures d'atténuation seront discutées et mises en place avec les ministères concernés.

13. Quel sera l'impact du projet sur la grive de Bicknell

L'habitat privilégié de la grive de Bicknell est constitué d'une forte densité de tiges de faible diamètre et d'au moins 2 mètres de hauteur, situé à plus de 600 mètres d'altitude et dominé par le sapin baumier. La grive fréquente également des peuplements forestiers en régénération à la suite d'activités forestières. Ce type d'habitat est abondant sur le territoire, étant donné l'exploitation forestière qui y est pratiquée.

Différentes études suggèrent que l'espèce demeure présente dans des habitats de qualité à proximité des parcs éoliens après leur construction. C'est d'ailleurs ce qui a été observé près des parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré.

L'Initiateur prévoit éviter, dans la mesure du possible, de déboiser dans les habitats ayant un potentiel élevé d'utilisation par la grive de Bicknell ainsi que de déboiser pendant la période de nidification. L'impact anticipé sur la grive de Bicknell est donc faible.

14. Quel sera l'impact du projet sur les chauves-souris?

Aucun impact significatif n'est anticipé sur les chauves-souris. Des inventaires de chauves-souris ont été réalisés et confirment que les chauves-souris sont peu présentes dans le secteur d'implantation des éoliennes. En effet, les chauves-souris sont plus présentes dans les champs et près des lacs, et se tiennent très peu au sommet des montagnes.

Aussi, conformément à la réglementation, les nombreux suivis réalisés en opération démontrent que les parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré ont très peu d'impacts sur les chauves-souris. Ce même type de suivi sera également effectué lors de l'opération du projet Secteur sud. Dans l'éventualité peu probable où un impact serait constaté, des mesures d'atténuation seront discutées et mises en place avec les ministères concernés.

15. Est-ce que le projet aura un impact sur le caribou forestier?

Aucun impact sur le caribou n'est anticipé puisque le caribou ne fréquente pas la zone de projet. Celle-ci est d'ailleurs située entièrement à l'extérieur de l'habitat légal du caribou.

Annexe A1 : Présentation de base de l'initiateur pour la troisième ronde de consultation sur le Projet Des Neiges – Secteur sud



OBJECTIF DE LA RENCONTRE



- Objectifs**
- Faire une mise à jour sur l'avancement du projet éolien Des Neiges – Secteur sud
 - Présenter les prochaines étapes de développement
 - Recueillir les commentaires et répondre aux questions



PLAN DE LA PRÉSENTATION



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

- Les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré
- Description des projets Des Neiges
- État d'avancement du projet Secteur sud
 - Choix du modèle d'éolienne
 - Sélection de l'entrepreneur général
 - Processus d'évaluation environnementale
 - Nouvelle configuration préliminaire
 - Construction du chemin d'accès
 - Nouvelles simulations visuelles
- Les prochaines étapes
- Conclusion

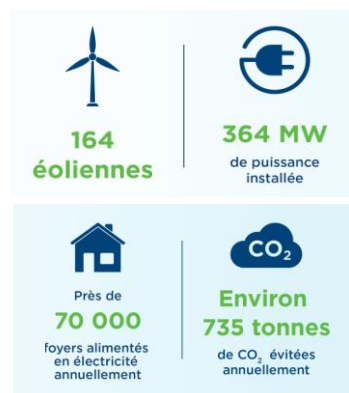
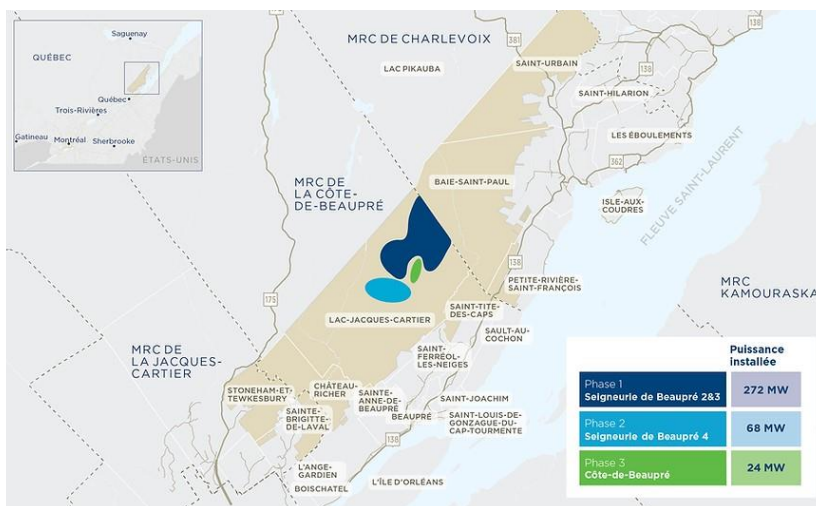


3

LES PARCS ÉOLIENS EN EXPLOITATION DE LA SEIGNEURIE DE BEAURÉ



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



4

PROJETS ÉOLIENS DES NEIGES



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



Projets Des Neiges	MW	Turbines	MES*	Durée
Secteur Sud	400	60 à 80	2026	30 ans
Secteur Charlevoix	400	60 à 80	2027	30 ans
Secteur Ouest	400	60 à 80	2027	30 ans
TOTAL	1 200	~200		

Nous vous présentons aujourd'hui
le projet éolien
Des Neiges – Secteur Sud,
dont la réalisation est toujours potentielle.

*Dates de mise en service anticipées

5

Modèle d'éolienne



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

- La sélection du modèle d'éolienne est toujours en cours, mais certains paramètres se sont précisés:
 - Le modèle d'éolienne aura les caractéristiques suivantes
 - Puissance : 6 à 7 MW
 - Hauteur de la nacelle : jusqu'à 120 m
 - Diamètre du rotor : jusqu'à 170 m
 - Le projet nécessitera donc entre 58 et 67 éoliennes

6

Choix de l'entrepreneur général



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

- La compagnie Boréa Construction a été choisie comme entrepreneur général afin d'optimiser le projet Des Neiges – Secteur sud
- Les partenaires et l'entrepreneur travailleront ensemble afin d'optimiser le projet en fonction des multiples contraintes et paramètres.
- L'entrepreneur sera en charge de sélectionner les fournisseurs, les sous-traitants et la main-d'œuvre pour la construction du projet
 - Des activités de maillages seront organisées pour établir un contact avec les entreprises de la région



7

Processus d'évaluation environnemental



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

- Étude d'impact soumise en août 2022
- Analyse de recevabilité et période de questions-réponses complétée
- Avis de recevabilité obtenu le 17 octobre 2023
- Inventaires complémentaires réalisés en 2023
 - Caractérisation écologique, habitat du poisson, salamandre du nord, grive de Bicknell et puits souterrains.

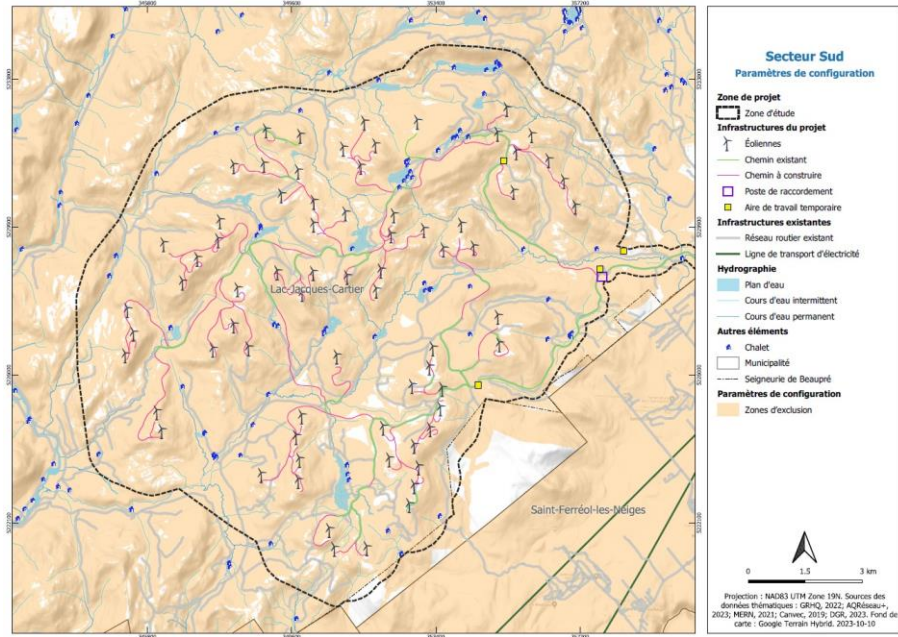


8

MÀJ CONFIGURATION PRÉLIMINAIRE 2023-10



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

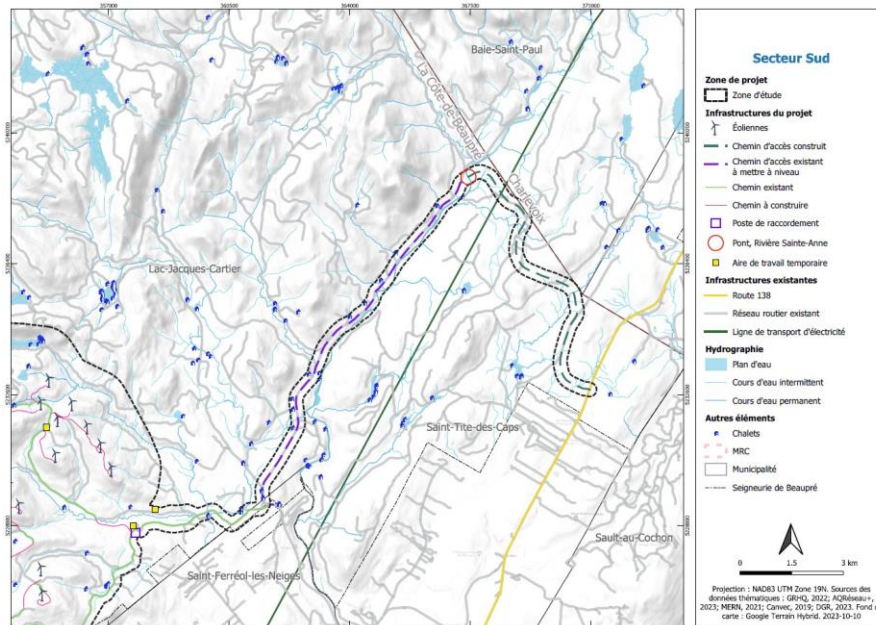


10

NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



12

NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



13

NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



14

SIMULATIONS VISUELLES – SECTEUR SUD



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

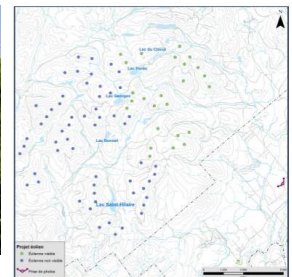
Point de vue : Rang SaintAntoine (SaintFerréol-Hes-Neiges)



Panorama original



Localisation



SIMULATIONS VISUELLES – SECTEUR SUD



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

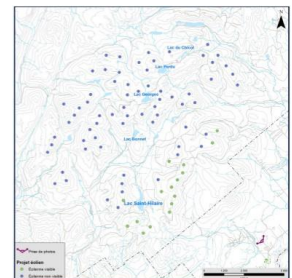
Point de vue : Rue de la Reine (SaintFerréol-Hes-Neiges)



Panorama original



Localisation



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Secteur sud



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Investissement
total
d'environ

1 G\$

Phase de construction



Retombées directes

≈ **500** emplois

- Mécaniciens
- Monteurs d'acier
- Opérateurs d'équipement lourds
- Électriciens
- Charpentiers-menuisiers
- Grutiers
- Ferrailleurs
- Arpenteurs
- Monteurs de lignes
- Soudeurs
- Etc.

Retombées indirectes

- Achat de matériaux
- Hébergement
- Restauration
- Etc.

Phase d'opération



Retombées directes

≈ **15** emplois à long terme

- Entretien des éoliennes
- Entretien des routes
- Surveillance opérationnelle
- Suivi environnementale
- Déneigement
- Etc.

Retombées indirectes

- Achat de matériaux
- Entretien des infrastructures et d'équipements
- Etc.

Discussions en cours avec les communautés d'accueil (autochtones et municipales)

Mécanismes de maximisation des retombées économiques locales.

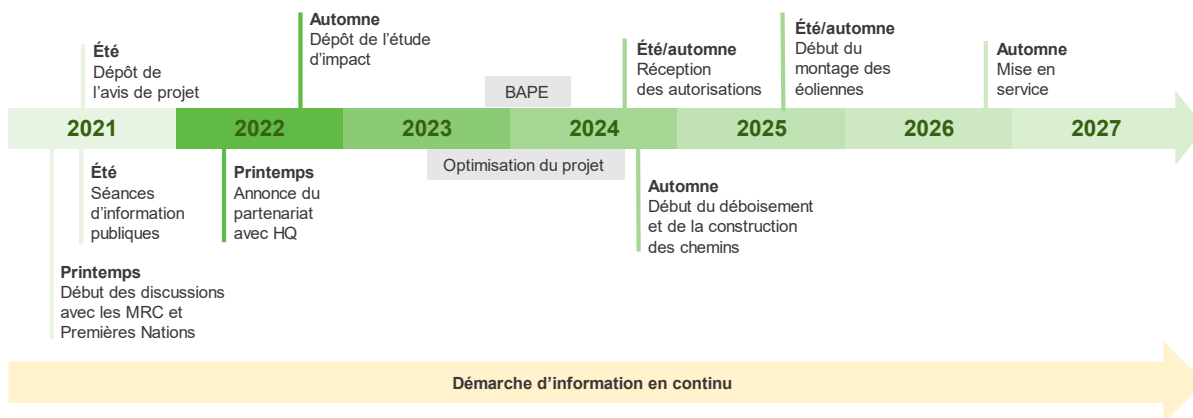
17

ÉCHÉANCIER ANTICIPÉ

SECTEUR SUD



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



18

Questions?

Période d'échanges
et de discussion.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

CONCLUSION



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

- Le projet Des Neiges – Secteur sud c'est :
 - Un projet qui a été évalué exhaustivement et qui générerait peu d'impacts sur l'environnement
 - Un projet qui engendrait des retombées économiques significatives dans la région, et ce, pendant toute la durée de son opération
 - Un projet nécessaire pour la transition énergétique du Québec
- Nous vous invitons à nous partager vos commentaires et suggestions.
- Vous pouvez nous contacter en tout temps pour toute question ou suggestion.



19

Questions?

Période d'échanges
et de discussion.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

MERCI

Pascale Fortin-Richard
parcseoliensseigneuriedebeaure.com

**Annexe A2 : Lettre d'invitation aux membres de clubs de chasse et pêche
pour la séance d'information et de consultation du 1^{er}
novembre 2023**



16 octobre2023

Madame, Monsieur,

Boralex, Énergir, Hydro-Québec et le Séminaire de Québec vous invitent à une séance d'information, **le mercredi 1^{er} novembre prochain à 19h au Séminaire de Québec**, concernant le projet éolien **Des Neiges – Secteur sud** qui serait réalisé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré. Si vous recevez cette lettre, c'est parce que vous représentez un club de chasse et pêche qui est situé dans la zone d'étude de ce secteur. Nous invitons un représentant par club à participer à la rencontre, qui pourra ensuite partager l'information avec les autres membres de son club.

Il est important pour nous de vous consulter et de vous tenir informé de l'avancement du projet. C'est pour cette raison que notre équipe souhaite vous rencontrer et échanger avec vous. Lors de cette rencontre, nous vous présenterons où nous en sommes ainsi que les prochaines étapes de développement. Ce sera également l'occasion de poser vos questions.

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

**Mercredi 1^{er} novembre 2023,
à 19h**
Séminaire de Québec
Salle des Prêtres
1, rue des Remparts
Québec (Québec) G1R 4R7

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour participer, vous devez **obligatoirement vous inscrire individuellement** au lien suivant : <https://bit.ly/46yfwZY> ou en scannant le code QR avec votre téléphone intelligent.

Un représentant par club est invité à participer.



D'ici là, je demeure disponible pour répondre à toute question. N'hésitez donc pas à communiquer avec moi aux coordonnées indiquées ci-dessous.

En espérant vous y retrouver en grand nombre !
Au plaisir,

Pascale Fortin-Richard
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex inc.

parcseoliensseigneuriedebeaupre.com

Annexe A3 : Nouveaux panneaux d'informations produits pour les événements d'information et de consultation de 2023

Simulations visuelles

Des Neiges - Secteur sud

Point de vue
Lac Saint-Hilaire (TNO Lac-Jacques-Cartier)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Point de vue
Lac Bonnet (TNO Lac-Jacques-Cartier)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Simulations visuelles

Des Neiges – Secteur sud

Point de vue
Lac Georges (TNO Lac-Jacques-Cartier)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Point de vue
Haïte routière et belvédère, route 138 (Saint-Tite-des-Caps)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Simulations visuelles

Des Neiges – Secteur sud

Point de vue
Mont Sainte-Anne, sommet du versant nord (Beaupré)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Point de vue
Rang Saint-Léon (Saint-Tite-des-Caps)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Simulations visuelles

Des Neiges – Secteur sud

Point de vue
Rang Saint-Antoine (Saint-Ferréol-les-Neiges)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Point de vue
Rue de la Reine (Saint-Ferréol-les-Neiges)

Simulation visuelle



Panorama original



Localisation



Où en sommes-nous?

Des Neiges - Secteur sud

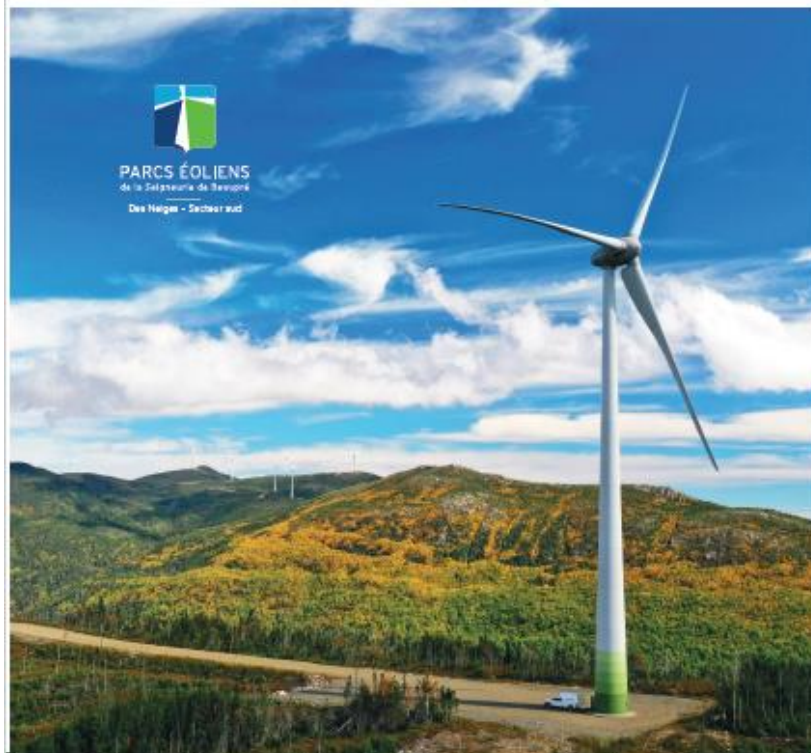
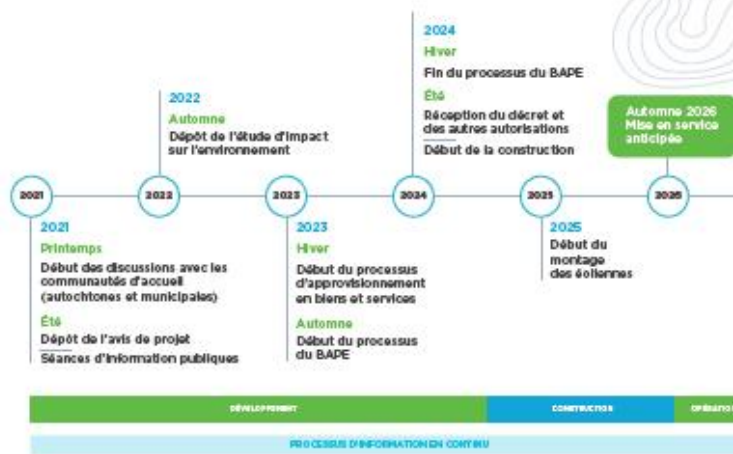
**EN
COURS**

Ingénierie et optimisation de la configuration

Analyse de l'étude d'impact sur l'environnement et poursuite du processus réglementaire.

Rencontres d'information et consultation avec le milieu d'accueil.

ÉCHÉANCIER ANTICIPÉ



Annexe A4 : Annonce des rencontres d'information et de consultation publiques du 2 et 3 novembre 2023



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges - Secteur sud

RENCONTRES D'INFORMATION PUBLIQUES

Venez discuter avec des représentants du **projet éolien Des Neiges - Secteur sud** qui serait situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré dans la MRC de La Côte-de-Beauré.

INVITATION

**Présentez-vous au moment
qui vous convient !**

Aucune inscription préalable requise.

Jeudi 2 novembre 2023

De 16h à 20h

Vendredi 3 novembre 2023

De 10h à 14h

Centre des congrès

Mont-Sainte-Anne

Salle Blizzard

500, boul. du Beau-Pré
Beauré (Québec), G0A 1E0

Au plaisir d'échanger avec vous !

Pour plus d'information

819-363-6354

info@seigneuriedebeaure.com

parcseoliensseigneuriedebeaure.com



Annexe A5 : invitation aux rencontres d'information et de consultation publiques du 2 et 3 novembre 2023



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges - Secteur sud

RENCONTRES D'INFORMATION PUBLIQUES

Venez discuter avec des représentants du projet éolien **Des Neiges - Secteur sud** situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré dans la MRC de La Côte-de-Beauré.





RENCONTRES D'INFORMATION PUBLIQUES

Notre équipe sera sur place pour répondre à vos questions.

Présentez-vous au moment qui vous convient!

Aucune inscription préalable requise.

PLAGES HORAIRES

**Centre des congrès
Mont-Sainte-Anne** 

Salle Blizzard

500, boul. du Beau-Pré
Beaupré (Québec), GOA 1E0

Judi 2 novembre 2023


De 16h à 20h

Vendredi 3 novembre 2023

De 10h à 14h

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !

Pour plus d'information

 819-363-6354

 info@seigneuriedebeaupre.com

 parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré
Des Neiges – Secteur sud

Annexe B : Simulation visuelle à partir de la rue de la Reine, incluant les distances avec l'éolienne la plus proche et la plus éloignée

Annexe C : Simulation visuelle à partir du rang Saint-Antoine, incluant les distances avec l'éolienne la plus proche et la plus éloignée

